

## **ASSEMBLEE GENERALE du 12 JANVIER 2018, 20H00**

### **Etaient présents :**

- Sandra LOPES DUARTE
- Mauricette ROSA
- Pierre ANSART
- Patrice BERTIN
- Eric COUTEY
- Pierre LECOCQ (pour « L'éveil de Pont-Audemer »)
- Frédéric MOUCHEL
- Jean-Claude RUEL
- Christian VOSNIER

### **Excusées :**

- Catherine LECOCQ-VERDIN
- Marie-Emmanuelle MOUNIER

En préambule à cette assemblée, une discussion s'engage sur le devenir du comité des fêtes étant donné la création de la commune nouvelle. Les membres présents décident de garder pour l'instant le nom « Comité des fêtes de Saint-Germain-Village » au moins pour la période transitoire de deux ans. Par contre, il est décidé de modifier les statuts de ce comité qui le liaient trop fortement au conseil municipal. La prochaine réunion le vendredi 23 février à 19H00 à l'ancien presbytère aura donc valeur d'assemblée générale extraordinaire et validera ce changement. (nouveaux statuts joints)

### **Rapport Moral :**

Cette année 2017 a été riche en activités pour notre comité. Même si nous ne sommes pas nombreux, nous pouvons être fiers de ce que nous avons proposé. Même si, encore, toutes nos manifestations n'ont pas rencontré le succès escompté, elles ont toutes été marquées du sceau de la sincérité et de la générosité. A ce titre, notre comité mérite donc le respect. Retour en arrière sur le programme 2017.

Titre	Bilan
<b>Paris-Camembert</b> (11 avril)	Nous avons commencé l'année, sous le soleil, sur le passage de la course cycliste Paris-Camembert, avec un stand très animé et coloré, devant la Mairie. Une cinquantaine de personnes dont les enfants des écoles, des casquettes en veux-tu en voilà, une bonne tranche de camembert, résultat : une animation réussie !
<b>La chasse aux œufs</b> (17 avril)	Pour la 3 <sup>ème</sup> année consécutive, la chasse aux œufs a été un succès : du soleil dans un parc verdoyant, beaucoup d'enfants, une organisation qui se rode petit à petit et une chasse aux canards intéressante.
<b>La fête de la musique</b> (21 juin)	Pour cette 1 <sup>ère</sup> édition à Saint-Germain-Village, cette fête a eu le mérite d'exister. Souvenez-vous cette chaleur assommante ! Les musiciens et chanteurs ont tout de même proposé un spectacle de bonne qualité même si le public n'était pas au rendez-vous en grande quantité. Pour une première, ça a été sympa et bon enfant.
<b>Le concours photos</b> (juin, juillet, août)	Le thème du portrait a attiré un nombre de candidats pas très nombreux mais suffisant. Le choix du classement s'est avéré délicat. L'idée de l'expo dans le parc le jour de la fête de la commune s'est avérée intéressante.
<b>La fête de Saint-Germain-Village</b> (3 septembre)	Problème de météo, d'organisation, d'attractivité des animations ou autres quoiqu'il en soit cette deuxième édition de la fête de Saint-Germain-Village n'a pas eu le succès attendu. La course ou plutôt les courses cyclistes ont attiré du public mais qui n'a pas profité à la fête. On manque aussi cruellement de monde pour développer cette journée. Pour l'améliorer, il faudra donc avoir d'autres idées et surtout recruter des bénévoles.

<b>Le téléthon</b> (8 et 9 décembre)	Beau succès de cette initiative ! Plus de 370€ récoltés et offerts au téléthon, des enfants, parents, enseignants ravis, du soleil et une belle image des 185 ballons s'envolant dans le ciel de Saint-Germain-Village. Si on recommence, il faudra cependant essayer de mieux cadrer le lancement qui s'est avéré un peu bordélique.
---	---

Voilà, ce ne sont ni les moyens financiers, ni la bonne volonté, ni les idées qui manquent à ce bilan mais plutôt les bénévoles. Il faut espérer que le dynamisme démontré durant toute cette année aidera à le rendre plus visible et donc à attirer de nouveaux sympathisants. Il y a lieu aussi de s'interroger sur notre rôle au sein de la commune nouvelle à côté de la grosse machine des « Mascarets ». Il est important qu'une animation spécifique de Saint-Germain perdure mais il faut qu'elle trouve sa place, pourquoi pas en profitant de temps en temps des moyens mis à disposition des « Mascarets ». Notre action au sein des écoles est aussi une marche à suivre intéressante, l'idée naissante de la semaine du vélo en est la preuve. Bref, si on le veut, si on le peut, on a du pain sur la planche pour 2018!

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport Financier :**

Les comptes qui avaient été envoyés préalablement à chaque membre du comité sont commentés.

<b>COMPTES 2017</b>					
<b>Résultat de l'exercice 2016:</b>					
	En banque	1 674,96 €			
	En caisse	- €			
	<b>Total</b>	<b>1 674,96 €</b>			
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>en banque</b>					
<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
30-mars	Œufs de Pâques	80,31 €	12-mai	Annulation prime	20,00 €
15-avr	Œufs de Pâques	80,23 €	18-juin	Subvention Mairie	3 000,00 €
15-juin	courses fête de la musique	18,49 €	05-sept	Dépôt caisse	100,00 €
21-juin	Contrat assurance	285,95 €	05-sept	Remboursement DECATHLON	54,90 €
21-janv	Fond de caisse	55,00 €			
25 aout	tee-shirts DECATHLON	219,60 €			
28 aout	Cartes cadeaux concours	400,00 €			
31 aout	courses inter buvette	49,87 €			
02-sept	courses inter. Buvette + bouquets	82,51 €			
03-sept	Pain LEPENANT	13,05 €			
02-sept	sifflets DECATHLON	19,90 €			
03-sept	Structures gonflables	1 000,00 €			
04-sept	remboursement Fred.	30,33 €			
04-sept	remboursement Patrice	43,14 €			
05-sept	Boissons "Cave du midi"	83,00 €			
05-sept	remboursement Pierre	45,86 €			
08-sept	Participation VCPA	1 250,00 €			
03-sept	Speaker	160,00 €			
	<b>Total banque</b>	<b>3 917,24 €</b>		<b>Total Banque</b>	<b>3 174,90 €</b>
<b>En caisse</b>					
23-juin	boisson cave du midi	46,70 €	21-juin	fond de caisse	55,00 €
03-juil	carnet de timbres	10,20 €	21-juin	recette fête de la musique	100,00 €
05-sept	versement à la banque	100,00 €	03-sept	recette fête de SGV	78,50 €
	<b>Total</b>	<b>156,90 €</b>			<b>233,50 €</b>
<b>Résultat de l'exercice 2017</b>			- 665,74 €		
<b>Bilan au 15 septembre 2017</b>			1 009,22 €		
<b>En banque</b>			932,62 €		
<b>En caisse</b>			76,60 €		
<b>Total</b>			1 009,22 €		

Parmi les commentaires, le trésorier fait son mea culpa sur plusieurs pratiques peu rigoureuses dans une comptabilité publique comme le remboursement de personnes avec des justificatifs égarés ou le reversement à une autre association, le VCPA, de 1250€ sans, la non plus, de pièces comptables. Cette pratique n'était certes pas nouvelle puisque le trésorier fait état de la situation, par le passé, du comité vis-à-vis de l'association « Orgues et pierres ». Les montants alloués à cette association pour

l'organisation d'un concert annuel dans l'église sont pourtant assez impressionnants. En effet, entre le 2005 et 2015, le comité des fêtes qui a touché, sur ces 11 années, 18500€ de subventions de la mairie de Saint-Germain-Village, a reversé pas moins de 17780,57 à « Orgues et pierres » sans compter deux factures de 797,32 réglées aussi pour ces concerts. Cette pratique était pourtant complètement interdite par la loi d'autant plus que, sur 8 années au moins, aucun justificatif n'a été fourni et que le comité n'a jamais eu aucune maîtrise dans l'organisation de ces manifestations. Le trésorier se pose la question d'en référer au percepteur, les membres du comité préfèrent temporiser et classer le dossier qui appartient « à l'histoire » tout en admettant que ce genre de pratique doivent complètement disparaître.

Engagement est donc pris qu'aucune sortie du compte du comité ne se fera sans justificatif et les paiements vers une autre association ne se feront plus que sur facture claire et précise et sur des manifestations organisées véritablement par le comité.

Au final le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### **Elections au Conseil d'Administration :**

Le Conseil d'administration était composé de 10 membres : étant donné qu'aucune décision démission n'est à déplorer et que les nouveaux statuts suppriment le poste honorifique de président d'honneur réservé au Maire de Saint-Germain-Village qui n'existe plus, commune nouvelle oblige, ce Conseil passe donc à 9 membres. L'assemblée validant à l'unanimité l'entrée de deux nouveaux membres, Jean-Claude RUEL et Christian VOSNIER, et l'élection d'un nouveau bureau, le nouveau comité des fêtes 2018 se composera donc de la façon suivante :

- **Président : Eric COUTEY**
- **Secrétaire : Frédéric MOUCHEL**
- **Trésorière : Décision lors de la prochaine réunion**

### **Membres :**

- **Catherine LECOCQ-VERDIN**
- **Sandra LOPES DUARTE**
- **Marie-Emmanuelle MOUNIER**
  - **Mauricette ROSA**
  - **Pierre ANSART**
  - **Patrice BERTIN**
- **Ludovic DELAHAYE**
- **Jean-Claude RUEL**
- **Christian VOSNIER**

### **Projets pour 2018 :**

Comme indiqué dans le rapport moral, le comité souhaite se rapprocher des écoles pour organiser certaines de ses animations comme « **la semaine du vélo** » prévue pour l'instant entre le 21 et le 27 mai 2018. Une réunion avec les enseignants est donc prévue, peut-être, le jeudi 25 janvier prochain, à 18H30. Pierre prend contact et confirmera la date.

**Chasse aux œufs :** Ce sera la 1<sup>ère</sup> manifestation du comité. Elle est prévue le lundi 2 avril 2018 dans le parc du vivier. C'est Eric COUTEY qui en sera le pilote et qui se charge de l'achat du matériel avec un budget de 200€.

**Récompense aux lanceurs de ballons :** Il était écrit dans le mot explicatif distribué aux parents à l'occasion du lâcher de ballons du téléthon le 8 décembre dernier qu'une récompense serait remise le jour de la chasse aux œufs au ballon le plus lointain. Après de longues discussions et un vote, le comité décide de récompenser par des livres, qui font aussi voyager, tous les enfants dont les cartes sont revenues. De plus il décide pour ne pas léser les autres d'attribuer une récompense collective sous forme de dotation en livres pour chaque classe. Ces livres seront achetés auprès de l'association « Lire c'est partir » (voir catalogue joint). Les livres de Jules VERNE seront privilégiés pour l'école élémentaire baptisée depuis peu du nom de cet auteur célèbre. Le secrétaire se charge de la commande pour un montant d'environ 150€.

D'autres idées sont dans les cartons du comité mais seulement à l'état de projets :

<b>Date</b>	<b>titre</b>	<b>détail</b>
Fin janvier	<b>Réunion de concertation avec les écoles</b>	Organisation de la semaine du vélo + éventuellement d'autres collaborations
Lundi 2 avril 2018	<b>Chasse aux œufs</b>	Dans le parc du vivier + remise des récompenses aux lanceurs de ballons-cartes postales
Mardi 10 avril 2018	<b>Animation autour du passage de la course cycliste « Paris-Camembert »</b>	Stand de dégustation de camembert, animation musicale( ?), présence des enfants des écoles
Courant avril 2018	<b>Préparation de la semaine du vélo</b>	Vérification des vélos et entrainement des enfants à la pratique du cyclotourisme
Du lundi 21 au 27 mai 2018	<b>Semaine du vélo</b>	Sortie familiale et sortie scolaire + animations vélo dans les écoles
Jeudi 21 juin 2018 dimanche 24 juin 2018	<b>Fête de la musique... et de la peinture ?</b>	dans le parc du vivier Scène à disposition des musiciens amateurs
Début juillet Appel à candidatures dès maintenant et préparation à partir du début juin	<b>Les Mascarets de Saint-Germain-Village</b>	Spectacle à partir de tous les talents disponibles et volontaires de Saint-Germain
2 septembre 2018	<b>Fête de Saint-Germain-Village</b>	Animations dans le parc du vivier
Dimanche 9 septembre 2018	<b>Grand prix cycliste de Saint-Germain-Village</b>	Avec le passage par la fameuse côte Saint-Gilles
7 et 8 décembre 2018	<b>Le téléthon de Saint-Germain-Village</b>	Lancer de ballons avec les enfants des écoles

On en reparlera à la prochaine réunion fixée au **vendredi 23 février 2018, à 19H00, à l'ancien presbytère**. On rappelle que cette réunion aura valeur d'assemblée générale extraordinaire : on y validera en effet les nouveaux statuts et on nommera un nouveau trésorier. On précisera aussi les prochaines animations : la première réunion de l'année ayant été placée sous le signe de la galette, la seconde sera placée sous le signe... des crêpes ! A bon entendeur, salut !

A Saint-Germain-Village, le 14 janvier 2018,

Le secrétaire, Frédéric MOUCHEL

